

Fiche terminologique n°25

TERME ÉTUDIÉ : cooperative education

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **co-op education; coop education; work-study program; work education program; work experience program**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : programmes d'études

DÉFINITION : "A program for persons enrolled in a school that provides for alternating study in school with a job in industry or business, the two experiences being so planned and supervised cooperatively by the school and the employer that each contributes definitely to the student's development in his chosen occupation; work periods and school attendance may be on alternate half-days, weeks, or other periods of time."

CONTEXTE : "Coop education is now a well-established education model in Canadian higher education, and the University of Waterloo is seen as a leader in work-integrated learning."

TERME ÉTUDIÉ : enseignement coopératif

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **programme travail-études, éducation coopérative; éducation COOP; alternance travail-études**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **cours alterné; cours en alternance; enseignement alterné; enseignement en alternance; enseignement par alternance; formation en alternance**

DÉFINITION : Type de formation ou d'éducation fondé sur la coopération entre une maison d'enseignement secondaire ou postsecondaire et une entreprise industrielle ou commerciale (secteur privé ou public).

CONTEXTE : Les buts de l'éducation coopérative sont de permettre l'alternance des études et du travail, d'allier le savoir et le savoir-faire, de favoriser l'accès des diplômés au marché du travail et de rapprocher le milieu de l'enseignement du monde du travail.

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte les termes «cours alterné», «cours en alternance», «enseignement alterné», «enseignement en alternance», «enseignement par alternance» et «formation en alternance» qui prêtent à confusion; en effet, ces termes ne précisent pas le deuxième élément de l'alternance, à savoir les stages en milieu de travail.

Le Réseau retient le terme «enseignement coopératif» mais sous réserve. L'organisme national qui rassemble plus de quarante collèges et universités offrant ce genre de programme, l'*Association canadienne de l'enseignement coopératif* (ACDEC) ne s'intéresse qu'au post-secondaire et précise dans la définition du terme «enseignement coopératif» que «L'étudiant coopératif est rémunéré pour le travail qu'il accomplit.». Le hic avec ce terme, c'est que «cooperative education» ne devrait pas se rendre par «enseignement coopératif»; il ne s'agit pas de «cooperative teaching» mais bien de «cooperative education». Il est à noter que le terme «éducation coopérative» est d'usage très fréquent; comme il est bien formé, le Réseau ne voit aucune raison de le rejeter. De plus, l'adjectif «coopératif» exprime bien la notion d'oeuvre commune des maisons d'enseignement et des entreprises. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «enseignement coopératif» et le synonyme «éducation coopérative».

En Ontario, «enseignement coopératif» revêt un autre sens : il va de pair avec l'apprentissage coopératif, qui est un mode d'apprentissage encourageant la coopération entre les élèves au primaire et au secondaire. Le terme «programme travail-études» est utilisé en Ontario pour désigner un programme précis au palier secondaire mais s'emploie ailleurs dans le sens de «éducation coopérative».

Au Québec, le MELS utilise «alternance travail-études». Les termes «enseignement coopératif» et «éducation coopérative» s'emploient aussi mais ce dernier est très souvent associé à une «coopérative» quelconque.

En Colombie-Britannique, au Yukon, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, les termes privilégiés sont «enseignement coopératif» et «éducation coopérative».